BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DE PROVENCE

33
2010

Indices d'occupations et d'itinéraires antiques sur le territoire de La Tour-sur-Tinée (Alpes-Maritimes)

ROMUALD MERCURIN * ET LISE DAMOTTE **
AVEC LA COLLABORATION D'ALMUDENA ARELLANO ***

BAP, 33, 2010, 105-120

La commune de La Tour-sur-Tinée (3670 ha et 304 habitants en 1999) est située dans la basse vallée de la Tinée [1], sur la rive gauche de la rivière, à l'entrée des gorges de la Mescla. Elle occupe la partie sud-ouest de l'interfluve Vésubie-Tinée, sur les contreforts sud du massif du Tournairet. Bordée à l'ouest par la Tinée, elle est dominée à l'est par le Brec d'Utelle (1 602 m d'alt.) et la Cime de Bellegarde (1 564 m), au nord par la Tête de Cabanal, point culminant de la commune (1 902 m) et au nord-ouest par le mont Mangiarde (1 623 m). Trois vallons principaux, se jetant dans la Tinée, compartimentent le territoire : le vallon de Mangiarde-Ginoire à l'ouest, le vallon de Saint-Jean au centre, et celui des Carbonnières au sud-est.

La commune comporte actuellement deux agglomérations : La Tour, chef-lieu et centre historique de la commune perché à 647 m d'altitude et dominé par le Montjoie (921 m), et Roussillon en fond de vallée (334 m). Plusieurs hameaux (Saint-Jean, Le Ciaul, Le Villars, la Villetta, Ripert...), certains abandonnés, structuraient autrefois le territoire. Sur le plan bioclimatique, la commune se situe à la transition entre le domaine méditerranéen, dont la limite correspond approximativement à celle de l'olivier, et le domaine alpin qui règne dans toute sa partie nord.

Le village de La Tour (fig. 1) occupe une crête et un éperon de calcaire marneux du Cénomanien-Turonien et de calcaire gréso-glauconieux de l'Albien dominant le vallon de Ginoire à l'ouest et le vallon de Saint-Jean à l'est. Le tissu villageois, peu étendu, s'organise essentiellement autour de la Grand'Place et le long de la pente nord-est de la crête, avec une extension en bas de pente, dans le collet séparant le site du village des versants du Montjoie (quartier artisanal du Béal).

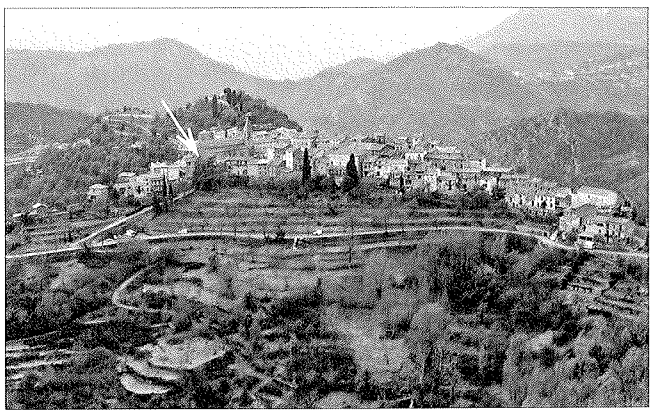

Fig. 1 – Le site du village vu du nord-est. La flèche indique la situation de la maison Chevalard (cliché R. Mercurin).

La basse vallée de la Tinée représente une zone du département des Alpes-Maritimes encore peu explorée par la recherche archéologique et même dans une certaine mesure par la recherche historique. Concernant La Tour-sur-Tinée et pour la période antique, les seules données dont nous disposions sur l'occupation du territoire communal provenaient, d'une part, des informations très laconiques et souvent incertaines livrées par les érudits du XIXe et du début du XXe s., d'autre part, des prospections pédestres menées à partir des années 1970 par les membres de l'IPAAM [2].

* Archéologue contractuel.
** Archéologue contractuelle.
***Musée de Préhistoire régionale de Menton.

1. Le cours inférieur de la vallée de la Tinée, très encaissé et à profil en V, se distingue du bassin supérieur, véritable vallée glaciaire à profil en auge. La basse vallée comprend les communes actuelles de La Tour, Clans, Marie, Rimplas sur la rive gauche et Tournefort, Bairols et Ilonse sur la rive droite.
2. P. Bodard, A. Nicolaï, G. Brétaudeau, Cl. Salicis : Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée.

Toutefois, deux campagnes de prospection-inventaire (2006-2007) et une fouille préventive d'urgence (2008) ont récemment permis de faire le point sur la documentation concernant cette commune tout en apportant quelques éléments nouveaux[3], notamment sur le plan du mobilier archéologique. La synthèse de ces résultats, présentée ici, offre une première image, certes encore bien imprécise, de l'occupation du territoire d'une portion de basse vallée alpine à l'époque romaine.

1. État des connaissances et historique de la recherche

Sur le plan historique, nos connaissances concernant la Protohistoire et l'époque romaine dans la basse vallée de la Tinée restent très imprécises. Ainsi, on ne sait pas si la population préromaine des *Egdinii/Ecdinii*, mentionnée à la fin du Ier s. av. n. è. dans les dédicaces de l'arc de Suse et du Trophée des Alpes (La Turbie) et traditionnellement rattachée à la vallée de la Tinée, occupait également le cours inférieur de la rivière. N. Lamboglia y plaçait plutôt les *Veaminii*, également cités dans les deux inscriptions, mais pour G. Barruol comme pour P. Arnaud, la localisation de cet ethnonyme ne peut être précisée. D'ailleurs, concernant les *Egdinii/Ecdinii*, ce dernier auteur s'interroge même sur la « pertinence de leur localisation en Tinée »[4].

Si l'archéologie révèle bien une occupation de la basse vallée au moins dès le courant de l'âge du Bronze final avec le dépôt de bronze de Clans (XIIIe s. av. n. è.), les témoignages concernant l'âge du Fer sont plutôt fugaces, hormis peut-être à Ilonse avec la fréquentation du Castel d'Irougne[5]. Les récentes prospections n'ont ainsi pas permis d'identifier de sites protohistoriques sur la commune de La Tour.

Nos connaissances sur la période succédant à la conquête romaine dans cette partie de la Tinée sont à peine plus étendues que celles de l'époque précédente, la situation administrative de ce territoire et la frontière entre les Alpes Cottiennes et les Alpes Maritimes n'étant pas, pour le Haut-Empire, connues dans le détail. Si, comme le pense P. Arnaud, les clues de la Vésubie et de la Tinée, véritables barrières naturelles entre le littoral et la montagne, marquaient bien au début de la période la limite entre les deux provinces (Arnaud 2004, 421, fig. 1 ; 439-440), il faut en conclure que la basse vallée de la Tinée se trouvait donc rattachée à cette époque à la province de Cottius, et que ce n'est qu'à la faveur de la création des deux provinces procuratoriennes dans les années 60 de n. è. que ce territoire, avec tout le bassin supérieur du Var, intégra la province des *Alpes Maritimae* (Barruol 1999, 63 ; 2004, 117 ; Arnaud 2005, 108-109).

Sur le terrain, les indices d'occupation antique, uniquement connue par des prospections au sol, sont assez peu nombreux mais ont été recensés sur toutes les communes de la basse vallée[6]. L'absence de synthèse générale et de révisions récentes de ces entités ne permet cependant pas de caractériser la nature de ces occupations ni leur rôle dans la structuration du territoire et l'exploitation des ressources.

Concernant La Tour[7] et à l'instar des autres communes de la basse vallée de la Tinée, les premières mentions de vestiges antiques sur le territoire communal datent des tout premiers temps de la recherche historique et archéologique dans la région puisque, dès la fin du XVIIIe s., Durandi (1774, 62) lui attribue deux inscriptions latines, l'une votive dédiée à Junon, l'autre funéraire.

Ces mentions sont reprises par les érudits jusque dans les années 1930 (Casalis 1841, 278 ; Roux 1862, 84 ; Faraut 1932, 373) et semblent s'être enracinées dans la mémoire collective des habitants jusqu'à aujourd'hui. Ces deux inscriptions sont cependant considérées comme fausses par les auteurs du *CIL*[8].

À partir du rattachement du Comté de Nice à la France en 1860 et jusque dans la première moitié du XXe s., la littérature érudite continue toutefois de signaler épisodiquement la découverte de vestiges antiques dans la commune. Dès 1862, J. Roux parle d'« objets romains » sans plus de précision (Roux 1862, 84) mais en 1879, E. Blanc, qui décrit la voie

3. Voir les rapports de R. Mercurin déposés au SRA DRAC-PACA « *Prospection-Inventaire. La Tour-sur-Tinée. Campagne 2006* », « *Prospection-Inventaire. La Tour-sur-Tinée. Campagne 2007* », « *La cave Chevalard à La Tour-sur-Tinée : rapport final de fouille préventive d'urgence 2009* ». Nous adressons nos plus vifs et plus sincères remerciements à toutes les personnes sans qui ces travaux n'auraient pu être entrepris, et plus particulièrement à Fr. Suméra, conservateur du patrimoine au SRA pour les Alpes-Maritimes, qui a assuré le suivi des opérations, et à R. et N. Chevalard qui nous ont accueillis chaleureusement dans leur demeure, ainsi qu'à tous les habitants de La Tour-sur-Tinée.
4. Sur les *Egdinii/Ecdinii* et les *Veaminii* et les problèmes que pose leur localisation, voir Lamboglia 1943, 137-138 et 140-146 ; Barruol 1999, 359-361 ; Arnaud 2005, 102.
5. Brétaudeau 1996, 536 et pl. 479. Ce dernier auteur mentionne également une enceinte sur le mont Castéou à Clans mais l'absence d'indices chronologiques n'offre aucune certitude.
6. Voir les différents comptes rendus de prospections dans les tomes XVIII, XXI, XXV-XXVII des *Mémoires de l'IPAAM*.
7. Nous passons ici sous silence les diverses tentatives d'interprétation du toponyme qui ont donné lieu, jusqu'à encore très récemment, aux errements les plus divers. Nous considérons pour notre part la proposition de Compan 2004, 134, pour qui le toponyme proviendrait d'une attraction précoce du latin *turris* sur le sens originel de TOR-, colline allongée, comme la moins dénuée de sens, car correspondant bien à la topographie des lieux.
8. *CIL* V : 1020* et 1051*.

antique Cimiez-Embrun, signale la présence de tombes romaines le long de l'ancien chemin d'Utelle à La Tour (identifié à la voie) et prétend que la chapelle Saint-Sébastien au sud-ouest du village est construite sur des fondations romaines (Blanc 1879, 103). Enfin en 1902, U. Bosio mentionne à Clans et à La Tour la découverte de « nombreuses monnaies à l'effigie de Néron, de Vespasien et de divers autres empereurs » ainsi que des « débris de briques tombales [*tegulae* ?] trouvés en fouillant la terre » (Bosio 1902, 49).

Ces quelques mentions, plus que laconiques mais qui laissent supposer des vestiges plutôt abondants, doivent bien sûr être prises avec d'extrêmes précautions, d'autant que les prospections récentes sont loin de les avoir confirmées.

Ainsi, la chapelle Saint-Sébastien, traditionnellement datée du XVIe s., est construite directement sur le rocher et l'examen des parements externes de l'édifice ne révèle aucun signe évident de reprise dans les parties basses.

Quant aux mentions de tombes, il est vrai que les tuiles plates à rebord ne manquent pas sur le territoire communal. Les prospections menées par les membres de l'IPAAM depuis les années 1970[9] ont recensé plus d'une douzaine de sites ayant livré des *tegulae* associées sur certains, selon les inventeurs, à de la céramique à gros dégraissant qualifiée d'« indigène »[10].

Si la révision récente de la plupart de ces sites a confirmé à chaque fois la présence de *tegulae*[11], seuls deux d'entre eux (le Collet du Four et le Cornial) ont livré des vestiges mobiliers clairement attribuables à l'époque antique sous la forme de céramique fine. Il faut cependant noter que la fabrication des tuiles plates se poursuit durant une partie de la période médiévale[12]. Si des différences dans les dimensions générales et dans la forme des rebords ont été observées entre les tuiles antiques et médiévales, nous ne disposons à La Tour que de fragments, souvent peu importants, qui ne permettent pas de réaliser une étude métrique susceptible de les rattacher à l'une ou l'autre période. Nous considérons donc qu'en l'absence de marqueurs chronologiques fiables, la présence seule de *tegulae* n'atteste pas nécessairement une occupation antique.

2. Une occupation antique du site du village

En avril 2008, une fouille préventive réalisée dans la cave de la maison Chevalard (fig. 2) à l'entrée sud-ouest du village a permis de mettre en évidence une occupation antique du site même du village[13]. L'occupation avait déjà été pressentie par le nombre important de fragments de *tegulae* remployés dans les murs de terrasses des jardins directement en contrebas du village au sud (quartier de Fond Novelle)[14], mais jamais démontrée.

Fig. 2 – L'arrière de la maison Chevalard (à droite) et l'entrée de la cave inférieure (cliché R. Mercurin).

2.1. *Un niveau des IIe-IIIe siècles*

Reposant directement sur le substrat rocheux et comblant ses irrégularités, le niveau le plus ancien identifié dans la cave inférieure de la maison Chevalard

9. Bodard 1974-1975, 106-107 ; Bodard, Nicolaï 1983, 63 ; 1984, 56 ; 1990, 114 ; Nicolaï *et al.* 1986, 93.
10. Concernant la céramique modelée, à laquelle ce terme fait référence, rappelons qu'elle ne constitue pas, à elle seule et en l'absence d'éléments typologiques identifiables, un élément de datation pertinent.
11. Voir les fiches concernant les sites n°s 002, 009, 016, 017, 021, 025 dans le rapport de prospection-inventaire 2006 et celles concernant les sites n°s 031, 033 et 034 dans celui de 2007 (*cf.* note 3).
12. Mise au point dans Chapelot 2004, 150 et 152.
13. Voir le rapport de R. Mercurin déposé au SRA DRAC-PACA « *La cave Chevalard à La Tour-sur-Tinée : rapport final de fouille préventive d'urgence 2009* ».
14. Bodard 1974-1975, 106 ; voir aussi la fiche concernant le site n° 022 dans le rapport de prospection-inventaire 2006 (*cf.* note 3).

est une couche à matrice argilo-limoneuse brun clair, assez compacte, avec de nombreuses passées verdâtres et des concentrations caillouteuses (fig. 3 et fig. 4).

Des inclusions de nodules centimétriques d'argile plus claire et plus compacte que la matrice étaient en outre réparties dans toute l'épaisseur de la couche (entre 0,20 m et 0,37 m) qui contenait également de nombreux fragments de tailles très variées de tuiles plates à rebords et de tuiles rondes, ainsi que de nombreux petits charbons de bois.

Cette couche, en plusieurs endroits altérée par des infiltrations d'eau, a livré (outre cinq petits fragments informes de verre soufflé blanc très fin) du matériel archéozoologique (voir annexe, ci-après) ainsi qu'un mobilier céramique exclusivement antique dont la datation est comprise entre le second quart du IIe s. et le courant du IIIe s. (ci-dessous 2.2.). Sa partie supérieure, remaniée à l'époque moderne, a également fourni des restes fauniques et des tessons de céramique antique.

Fig. 3 – Coupe stratigraphique du remplissage de la cave inférieure de la maison Chevalard (cliché L. Damotte).

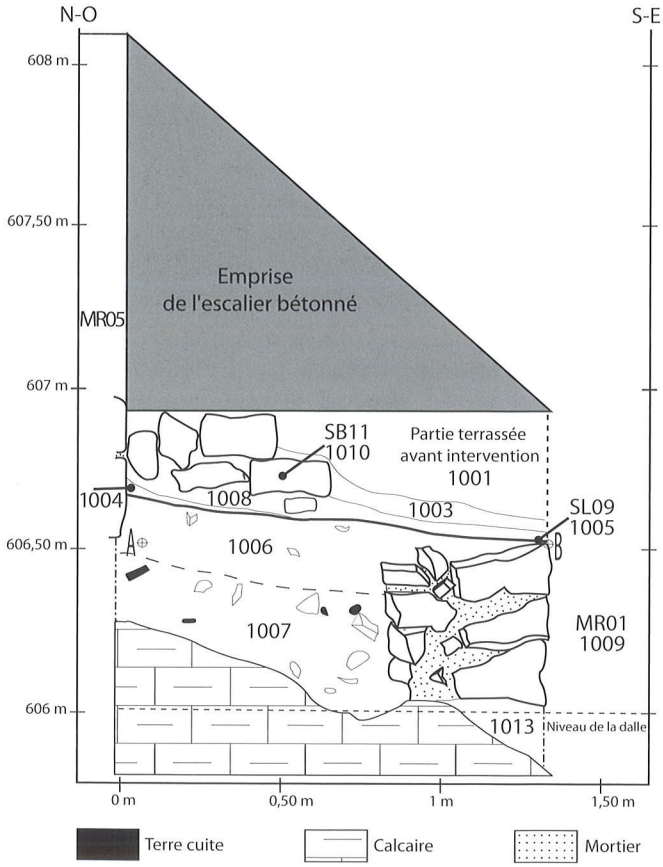

Fig. 4 – Relevé de la coupe stratigraphique (1/25) (levé, dessin, DAO : R. Mercurin, L. Damotte).

Les murs d'un bâtiment, représentant sans doute le premier état de la maison mais qui n'a malheureusement pas pu être précisément daté[15], ont été par la suite installés dans cette couche dont l'interprétation reste malaisée[16]. Ne s'agissant pas d'une couche d'argile de décalcification constituée naturellement par altération du substrat rocheux, deux interprétations sont possibles, entre lesquelles il est difficile de trancher étant donné la faible surface fouillée : soit la couche s'est constituée naturellement par colluvionnement le long de la plus forte pente, soit elle a été rapportée afin de niveler les irrégularités du rocher. Dans le second cas, se pose alors la question de savoir si ce remblai a été constitué au moment de la construction du bâtiment ou bien antérieurement (pour la création d'une terrasse par exemple).

Cette couche ne prouve donc pas l'aménagement direct de la parcelle dans l'Antiquité. Si la présence de céramique fine, associée à du verre et à de la faune domestique visiblement destinée à la consommation, suggère fortement l'existence d'un habitat, sans doute permanent[17], sa localisation précise dans le village reste inconnue, tout comme sa nature exacte (isolé ou groupé, civil ou militaire, relais...?). Tout au plus, la présence majoritaire de caprinés indique-t-elle une activité pastorale.

15. Le mobilier résiduel du niveau de sol scellant l'arasement d'un des murs renvoie pour l'essentiel au XVIIe s.

16. Bien que présente sur toute la largeur de la cave inférieure, cette couche n'a été fouillée que sur une superficie de 1,82 x 0,76 m.

17. La présence de porc milite en faveur d'un établissement permanent, mais sa présence dans la partie remaniée du remblai (US 1006) n'autorise aucune certitude quant à son rattachement à la période antique.

Concernant le calage chronologique de cette occupation entre le second quart du IIe s. et le début du IIIe s., le très faible nombre d'éléments typochronologiques sur lequel il se fonde invite à la prudence.

2.2. *Le mobilier antique de la cave Chevalard* (L. D.)

Le niveau antique de la cave Chevalard (US 1007, 1012 et 1013) a livré vingt-cinq fragments, dont trois bords et huit individus minimum (tabl. 1)[18].

La céramique fine est représentée par :
- un bord de coupe en sigillée claire A de type Hayes 14a, à lèvre biseautée à l'intérieur (fig. 5, 1),
- deux fragments de sigillée sud-gauloise, dont un bord de plat ou d'assiette de type Drag. 15 (fig. 5, 2),
- un fragment de sigillée claire B.

La céramique commune comprend :
- un petit fragment de bord de forme ouverte (bol ou coupe),
- une anse (fig. 5, 3),
- des fragments informes en pâte calcaire,
- quelques tessons en céramique à pâte sableuse.

Les amphores sont attestées par trois fragments d'amphore gauloise et un fragment d'amphore africaine.

Quelques fragments de tuiles (*tegulae* et imbrices) ont également été collectés, dont une rondelle (bouchon ?) retaillée dans une tuile ronde (fig. 5, 5).

Malgré la faiblesse quantitative de cet ensemble, quelques éléments nous fournissent des indices chronologiques.

En effet, l'association du bord de sigillée sud-gauloise (début du Ier s. au premier quart du IIe s. de n. è.), du bord de sigillée claire A (125 et 175 de n. è.), du fragment de sigillée claire B et du fragment d'amphore africaine permet de proposer une fourchette chronologique située entre la fin du second quart du IIe s. de n. è. (fin de la diffusion de la coupe en sigillée sud-gauloise, apparition de la coupe en sigillée claire A

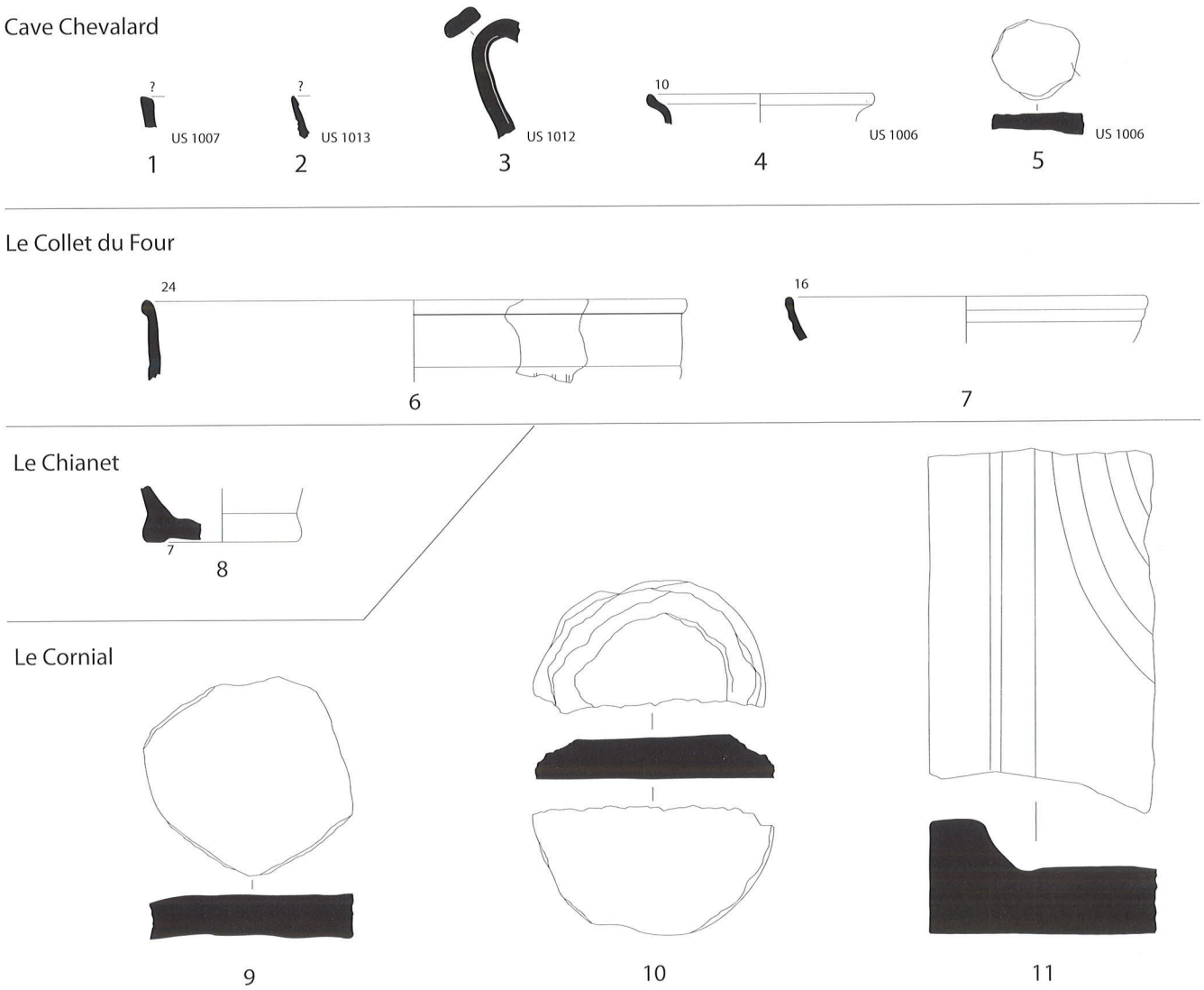

Fig. 5 – Le mobilier issu de la cave Chevalard et des prospections : 1 et 7, céramique sigillée claire A ; 2 et 6, céramique sigillée sud-gauloise ; 3 et 8, céramique à pâte calcaire ; 4, céramique commune à pâte sableuse ; 5 et 9, fragments de tuiles retaillées (rondelles/bouchons ?) ; 10, fragment de molette en grès ; 11, *tegula* (éch. : 1/3) (dessin, DAO : L. Damotte).

18.Les typologies mentionnées font référence au Dicocer 1 (Lattara 6) (Py 1993).

et de la production de sigillée claire B), et le courant du IIIe s. de n. è.

D'autre part, la partie remaniée de la couche antique (US 1006) a livré huit fragments dont un bord et trois individus minimum se rattachant à cet ensemble de mobilier. Il s'agit d'un fragment de sigillée sud-gauloise, quelques fragments en céramique commune à pâte calcaire, un bord de vase fermé et des fragments informes en céramique commune à pâte sableuse oxydante. Le bord en céramique commune sableuse (fig. 5, 4), d'un diamètre de 10 cm, présente une lèvre déversée et une gouttière peu marquée. La pâte, de couleur brun rosé, est légèrement micacée et comporte un dégraissant sableux.

Enfin, deux fragments de sigillée sud-gauloise et quelques fragments en céramique commune à pâte calcaire proviennent des déblais issus du décaissement de la cave avant l'intervention archéologique.

Site	US	Catégorie	Typologie	Nombre de fragments						Fig.
				B	F	A	P	*Total*	NMI	
Cave Chevalard (fouille)										
	US 1007	Sigillée claire A	CLAIR-A 14a	1				*1*	1	5, 1
		Sigillée sud-gauloise					1	*1*		
		Sigillée claire B					1	*1*	1	
		Commune à pâte calcaire	coupe/bol	1				*1*	1	
		Commune à pâte calcaire					5	*5*		
		Commune à pâte sableuse					3	*3*	1	
		Amphore gauloise					3	*3*	1	
		Amphore africaine					1	*1*	1	
		Tegulae					2	*2*		
		Tuile ronde					1	*1*		
		Tuile ronde à extrémité cannelée					1	*1*		
	US 1012	Commune à pâte calcaire				1	3	*4*	1	5, 3
	US 1013	Sigillée sud-gauloise	SIG-SG 15	1				*1*	1	5, 2
	US 1006	Sigillée sud-gauloise					1	*1*	1	
		Commune à pâte calcaire					2	*2*	1	
		Commune à pâte sableuse	cruche	1				*1*	1	5, 4
		Commune à pâte sableuse					3	*3*		
		Tuile	rondelle/bouchon				1	*1*		5, 5
		Total		*4*	*0*	*1*	*28*	*33*	*11*	
Le Cornial (ramassage de surface)										
		Sigillée sud-gauloise					1	*1*		
		Céramique à parois fines					1	*1*		
		Céramique non tournée					13	*13*		
		Tegulae					5	*5*		5, 10
		Tuile	rondelle/bouchon				1	*1*		5, 9
		Molette en grès					1	*1*		5, 11
Le Chianet (ramassage de surface)										
		Commune à pâte calcaire			1		1	*2*		5, 8
		Commune indéterminée				1	2	*3*		
		Tegulae					6	*6*		
		Tuile ronde					1	*1*		
Le Collet du Four (ramassage de surface)										
		Sigillée sud-gauloise	SIG-SG 37b	1				*1*		5, 6
		Sigillée claire A	CLAIR-A 9b	1				*1*		5, 7
		Tegulae								

Tabl. 1 – Tableau de synthèse du mobilier récolté à La Tour-sur-Tinée entre 2006 et 2008 (L. Damotte).

3. Les autres indices d'occupation antique et la route *Cemenelum-Rigomagus*

Deux campagnes de prospections pédestres entreprises dans le cadre de la révision de l'inventaire archéologique ont récemment (2006-2007) permis de mettre à jour la carte des indices d'occupation antique ou possiblement antique sur le territoire communal (fig. 6). La plupart de ces entités avaient déjà fait l'objet de repérages par les membres de l'IPAAM et, pour bon nombre, leur révision n'a fait que confirmer la présence de *tegulae* sans pouvoir apporter d'éléments nouveaux. Sur trois sites cependant, la récolte de céramique atteste sans équivoque une occupation antique.

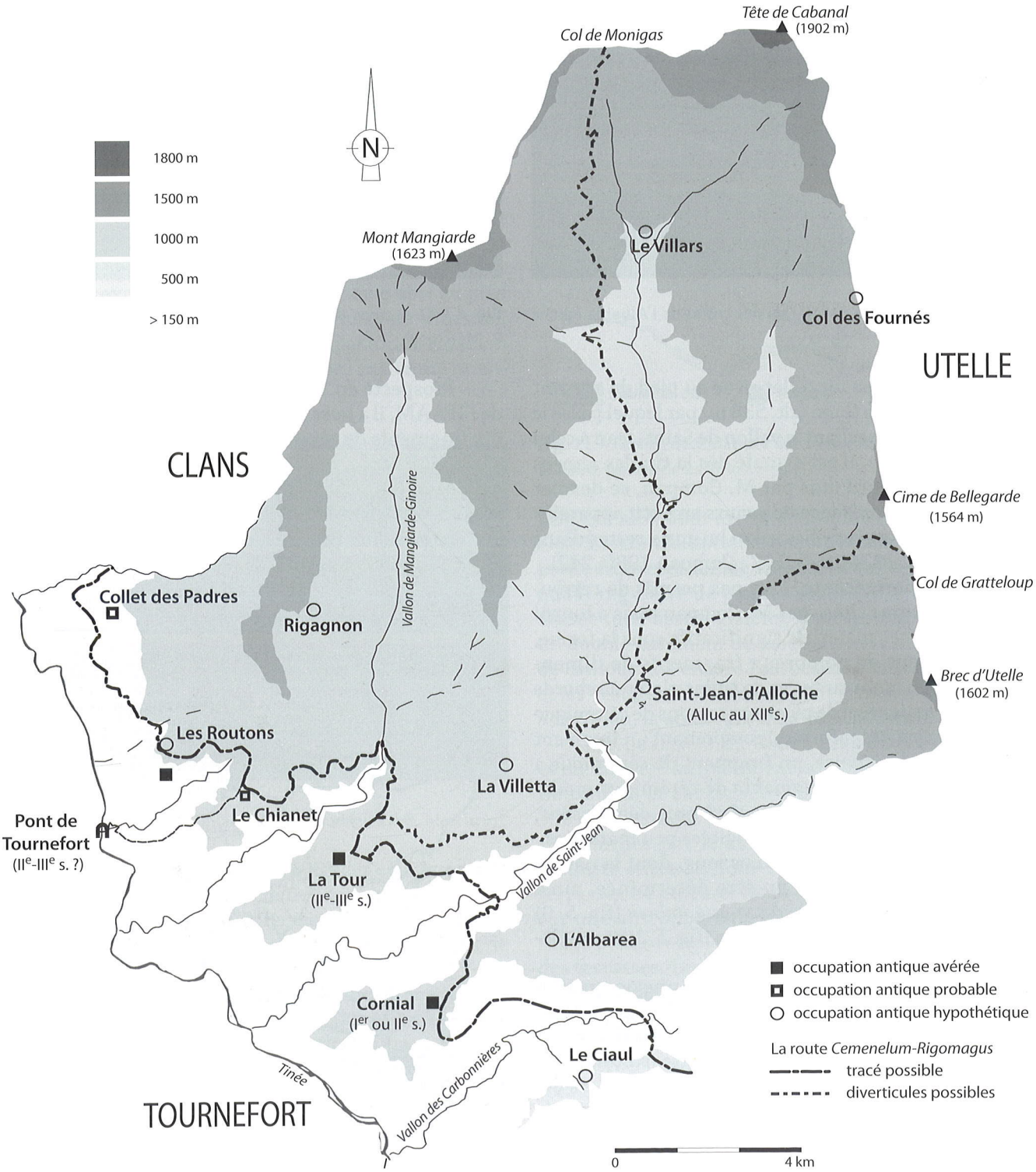

Fig. 6 – Le territoire de la Tour-sur-Tinée : localisation des indices d'occupation avec tentative de restitution du réseau viaire (DAO : R. Mercurin 2008 d'après fond de carte IGN au 1:25 000).

3.1. *Les sites avérés*

Le quartier du Cornial (fig. 7), entre les falaises de l'Albarea et le Suc de Garsi, fait face au village sur le versant opposé du vallon de Saint-Jean au sud-est.

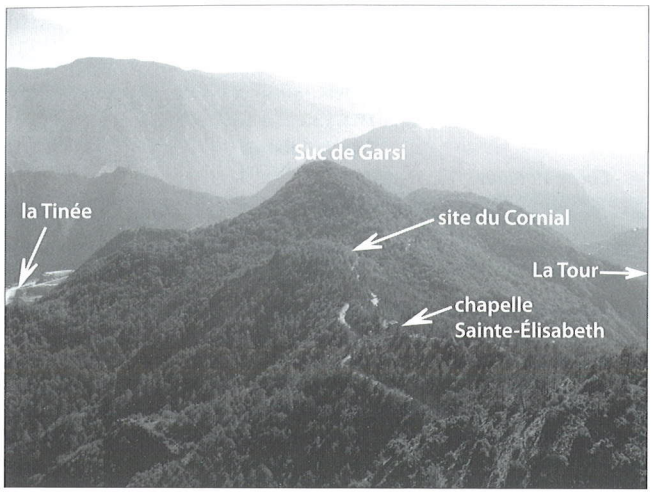

Fig. 7 – Le quartier du Cornial vu des crêtes de l'Albarea (cliché R. Mercurin).

Le site occupe un collet situé au pied du versant nord-est du Suc de Garsi (alt. 538 m) par lequel passe le chemin de la Giba reliant le vallon de Saint-Jean à celui des Carbonnières. Il est signalé dès la fin des années 1970 par P. Bodard puis par M. Compan, ce dernier mentionnant la présence de « murs en petit appareil » et d'« aires cimentées » liés selon lui aux « restes d'une *villa* » (Bodard 1974-1975, 107 ; Compan 1980, 242).

Sa révision récente [19] n'a pas permis de retrouver les structures citées par M. Compan mais a fourni quelques indices matériels significatifs sous la forme, non seulement de nombreux fragments de dimensions parfois importantes et de tuiles plates à rebords (fig. 5, 11), mais aussi de plusieurs tessons de céramique (malheureusement informes) comprenant un fragment de sigillée sud-gauloise, un fragment de céramique à parois fines et treize fragments de céramique modelée à pâte brune orangée micacée à gros dégraissant, surfaces noires et empreintes digitées peu marquées.

En outre, un fragment d'os long, dont la nature animale ou humaine n'a pu être déterminée, ainsi qu'un bouchon (?) retaillé dans une *imbrex* (fig. 5, 9) et un fragment de molette en grès (fig. 5, 10) complètent l'inventaire.

Si la sigillée sud-gauloise atteste une occupation aux Ier ou IIe s. de n. è., la présence de céramique modelée pourrait, avec toutes les réserves qui s'imposent, renvoyer à une époque antérieure. Notons que, contrairement à la plupart des sites prospectés, les débris de tuiles reposent directement sur le sol et qu'ils ne sont remployés dans aucun des murs des terrasses proches.

Cette dernière particularité est partagée par le site du Collet du Four I [20], localisé au bord de la piste reliant le village au hameau de Roussillon (fig. 8 et fig. 9).

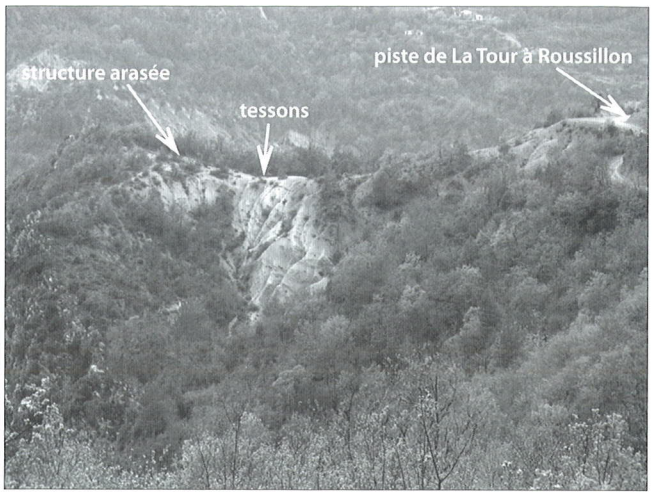

Fig. 8 – Le secteur du site du Collet du Four vu du sud (cliché R. Mercurin).

Prospecté en 2005 par Cl. Salicis et les membres de l'IPAAM, il a livré plusieurs fragments de *tegulae* et dix fragments de céramique commune à pâte calcaire, dont deux bords, récoltés à proximité d'une structure quadrangulaire (8,50 x 6,50 m) en pierre sèche, très arasée, dominant le collet (alt. 473 m).

La révision du site a confirmé les observations des inventeurs et permis de récolter un bord de coupe

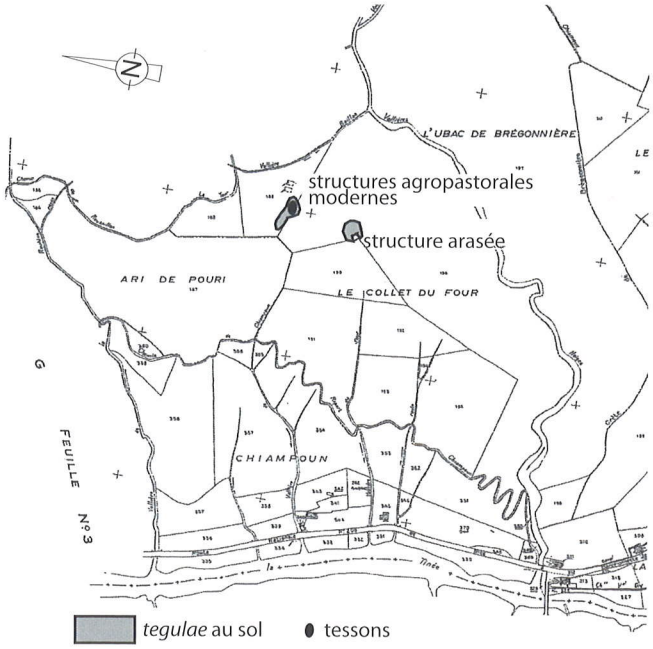

Fig. 9 – Le site du Collet du Four sur fond cadastral (section F2 au 1/5 000, mairie de La Tour).

19. Voir la fiche concernant le site n° 021 dans le rapport de prospection-inventaire 2006 (*cf.* note 3).
20. Archives IPAAM 2005 ; voir la fiche concernant le site n° 017 dans le rapport de prospection-inventaire 2006 (*cf.* note 3).

en céramique sigillée sud-gauloise de type Drag. 37b (fig. 5, 6) et un bord de coupe en céramique sigillée claire A de type Hayes 9b (fig. 5, 7) renvoyant au IIe s.

Rien ne permet cependant d'associer avec certitude cette structure aux vestiges mobiliers d'époque romaine, bien que celle-ci n'apparaisse sur aucun des cadastres de la commune.

3.2. Les sites probables

À ces deux entités peuvent être rajoutés deux autres sites qui, bien que n'ayant pas livré de céramique fine, ont fourni quelques éléments renvoyant de façon générale à l'époque antique (céramique commune à pâte calcaire, amphore).

Le site du Chianet I[21] (fig. 10 et 11), quartier à la position remarquable situé entre le site précédent et le village (alt. 550 m), occupe, au nord-ouest de ce dernier et sur la rive droite du vallon de Ginoire, un replat surplombant le ruisseau par un à-pic de près de 200 m exposé plein sud, en position d'abri au pied d'une butte de calcaire marneux (butte de Vinente). Une importante exploitation agropastorale (maison Hancy), aujourd'hui désertée, occupe l'extrémité orientale du replat.

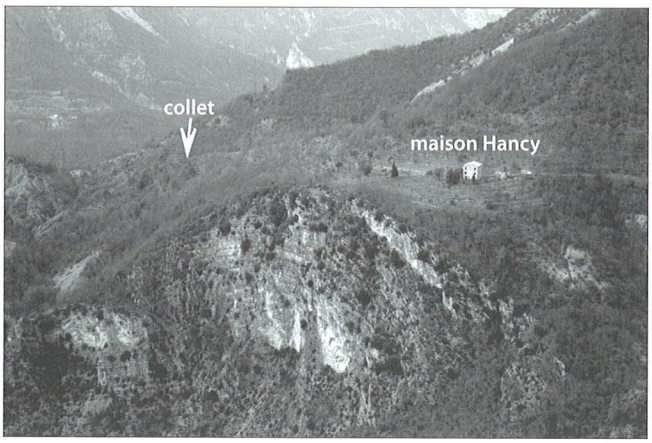

Fig. 10 – Le quartier du Chianet I vu du sud (cliché R. Mercurin).

P. Bodard mentionnait en 1983 des « fragments de *tegulae* en remploi dans les murs [de soutènement des terrasses] », « à partir de la ferme du Chianet jusqu'au collet voisin de la cote 519, où abondent les débris de tuiles et les tessons de céramique indigène ».

La révision du site a permis de localiser avec une certaine précision l'aire d'extension des tuiles à rebords en remploi qui s'étend sur près de 2,5 ha, à l'est de la maison, dans le secteur du collet mentionné par P. Bodard. Aucun tesson de céramique modelée n'a été trouvé, mais cinq fragments de céramique commune à

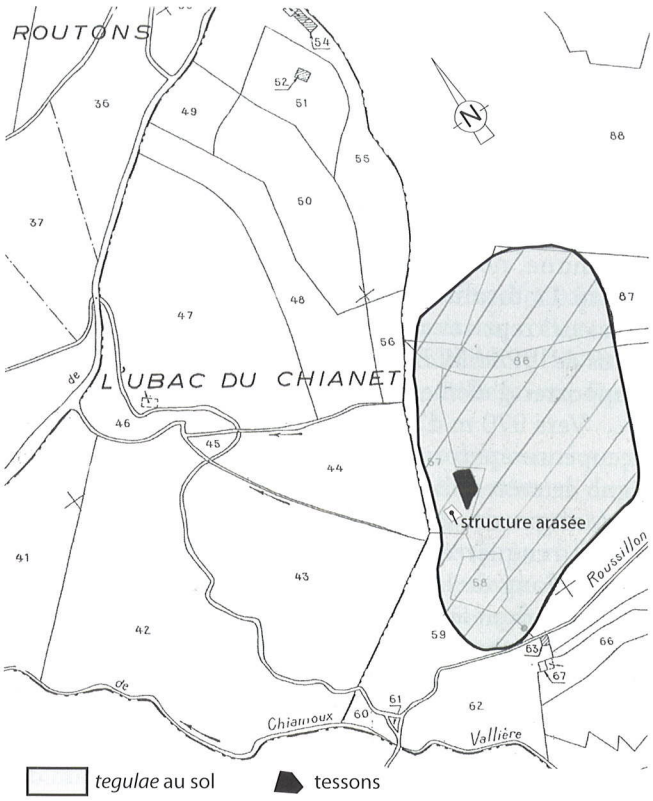

Fig. 11 – Le site du Chianet I sur fond cadastral (section F1 au 1/2 000, mairie de La Tour).

pâte calcaire, dont un fond annulaire (fig. 5, 8) et une anse à section elliptique, ont été récoltés au pied d'une petite éminence sur laquelle est installée une structure quadrangulaire de pierres sèches (6,4 x 5,2 m), très arasée (une assise visible), dont les murs présentent un double parement de moellons avec blocage interne de cailloux. Là encore l'association entre la structure et les vestiges mobiliers ne peut être démontrée mais, à nouveau, la structure n'est pas cadastrée.

Les quartiers du Collet des Padres, du Renoou et du Collet[22] surplombent au nord-est le hameau de Roussillon et l'ancienne route de Nice, entre 450 et 550 m d'altitude.

Bordés par le vallon de Pélegrin, qui marque la limite entre La Tour et Clans, et occupés par des terrasses de culture, ils se signalent par la présence sur une aire apparemment étendue de fragments de tuiles plates remployés dans les murs de soutènement des terrasses. Les prospections ont également permis la récolte de tessons de « céramique indigène » et de trois fragments appartenant peut-être à une amphore (italique ?)[23].

Si l'occupation antique de ces secteurs ne peut être totalement démontrée, elle n'en reste pas moins vraisemblable.

21. Bodard, Nicolaï 1983, 63 ; voir aussi la fiche concernant le site n° 009 dans le rapport de prospection-inventaire 2006 (*cf.* note 3).
22. Ces quartiers sont mentionnés à tort dans la documentation ancienne sous le toponyme de La Condamine, quartier en fait situé en bordure de la Tinée, à la limite des communes de La Tour et de Clans.
23. Bodard, Nicolaï 1984, 56 ; archives IPAAM 2005.

3.3. *Les sites à datation hypothétique*

Huit autres sites n'ont livré que des fragments de tuiles plates à rebords et peut-être quelques fragments de céramique modelée et/ou de meules. L'absence de marqueurs chronologiques fiables ne permet donc pas de trancher avec certitude entre une occupation antique ou médiévale. Toutefois, s'agissant des sites parmi les plus anciens actuellement attestés sur la commune, nous en donnerons une description succincte. La totalité d'entre eux a été signalée à une ou plusieurs reprises dans les comptes rendus de prospections de l'IPAAM. Leur révision récente n'a pas permis d'apporter d'éléments nouveaux.

Vers 970 m d'altitude, le quartier de Rigagnon [24] occupe un éperon exposé au sud, en contrebas de la ligne de crête reliant le sommet de la Borne à la Tête de Mangiarde. Plusieurs structures agropastorales ruinées en pierres sèches (granges et bergeries) s'étagent le long de la pente dans un environnement de terrasses dont les murs de soutènement comprennent des fragments de tuiles plates en remploi. La présence de « céramique indigène », anciennement mentionnée (Bodard, Nicolaï 1983, 63), n'a pas été confirmée mais la révision du site a permis de récolter un fragment de meule rotative en grès d'Annot, remployé dans un des murs d'une cabane.

Des fragments de tuiles plates, de céramique modelée et de meules sont également mentionnés sur la crête de l'Albarea (alt. 1 000 m) qui domine le vallon des Carbonnières dans la partie sud-est de la commune (Nicolaï *et al.* 1986, 93). La présence de tels vestiges n'a cependant pas pu être confirmée par les prospections récentes. Comme le site précédent, l'endroit abrite plusieurs structures agropastorales en pierres sèches, en grande partie ruinées.

Les six autres sites n'ont livré que des fragments de tuiles plates, la quasi-totalité du temps en remploi dans les murs des terrasses. Il s'agit des sites des Routons 4, quartier surplombant le Collet du Four (alt. 516 m), du Villars, au nord de la commune (alt. 1050 m), du col des Fournés en limite de la commune d'Utelle au nord-est, de la Villetta (alt. 828 m), de Saint-Jean-d'Alloche (alt. 647 m), hameau mentionné dans les sources écrites dès le XIIe s. [25] tout comme, mais de façon très hypothétique, celui du Ciaul à l'extrémité sud-est de la commune (Cappatti 1955, 128), qui surplombe le vallon des Carbonnières (alt. 500 m).

3.4. *Éléments d'interprétation*

Une caractérisation précise de la nature de ces occupations, et ce même pour les sites avérés, n'est pas possible en l'absence de fouilles. L'examen de leur répartition géographique et topographique offre néanmoins quelques éléments de réflexion.

Si l'on ne considère que les sites ayant livré des indices plus ou moins clairs d'occupation antique (la cave Chevalard, le Cornial, le Collet du Four, le Chianet et le Collet des Padres), leur concentration le long de l'ancienne route d'Utelle à Clans est manifeste. Cette répartition tend à suggérer le passage sur le territoire communal d'un itinéraire antique mettant en relation les vallées de la Vésubie et de la Tinée et qui paraît correspondre à peu près au tracé de la route médiévale et moderne au moins dans sa partie occidentale (fig. 6 et 12). La superposition des réseaux dans le temps ne saurait surprendre dans un espace où les dénivelés importants et souvent brutaux n'autorisent qu'un choix limité de variantes (en particulier au passage des vallons).

Du Cornial à Roussillon, l'itinéraire serpente ainsi parallèlement aux courbes de niveau, entre la ligne des 400 m et celle des 600 m, sur le flanc des versants les moins pentus surplombant la vallée de la Tinée et quasiment à l'aplomb des barres rocheuses qui forment les premiers contreforts du massif du Tournairet (l'Albarea, le Montjoie et le Bonnet, culminant tous entre 900 et 1 000 m d'altitude).

L'absence d'indices d'occupation antique entre le Cornial et le Ciaul rend plus difficile la restitution de son tronçon oriental mais le trajet le plus probable est là encore celui du chemin moderne qui, du Cornial, remonte

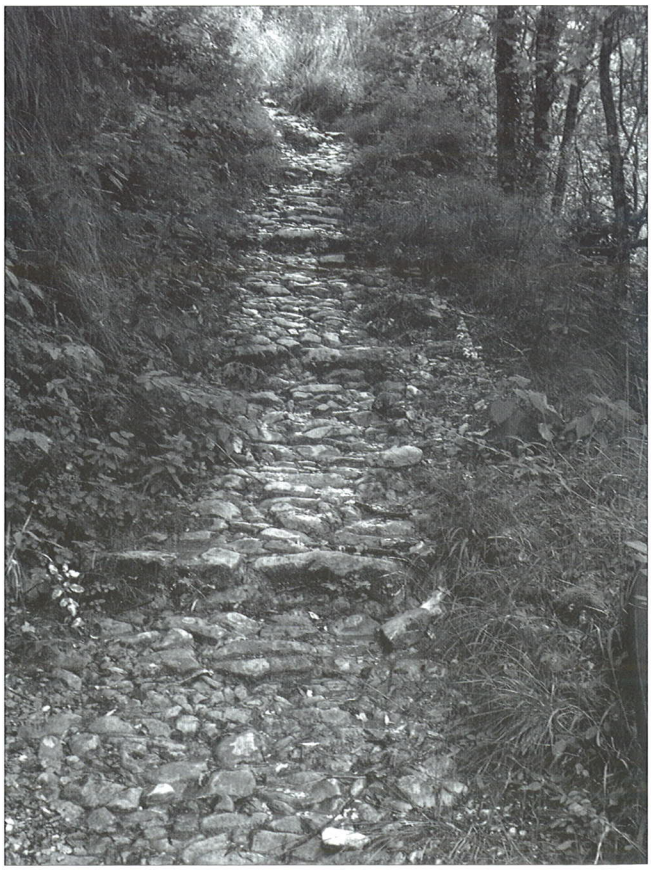

Fig. 12 – La route moderne de Nice à Barcelonnette. Tronçon du pont du Brusc à La Tour (cliché R. Mercurin).

24. Indiqué à tort par le toponyme Agadje sur la carte IGN au 1:250 000, nom d'un quartier jouxtant au nord celui de Rigagnon.
25. Caïs de Pierlas 1888, 50 : pièce n° 38.

en surplomb la rive droite du vallon des Carbonnières (en contrebas de la route), traverse ce dernier au niveau du pont actuel avant de remonter vers le Ciaul et Utelle. L'ancienneté de cet itinéraire n'est pas une découverte récente puisque, dès 1879, E. Blanc faisait passer le tracé de la voie Cimiez-Embrun via la vallée de l'Ubaye par Utelle, La Tour et Clans (Blanc 1879, 103, suivi par Baréty 1910, 48, n. 4). P. Arnaud a récemment montré qu'en l'absence de milliaires dûment attestés, on ne pouvait pas parler de voie mais plutôt de route secondaire voire de simple chemin muletier (Arnaud 2004, 433-434), ce qui, compte tenu des conditions liées au relief et de l'absence d'aménagements remarquables, paraît plus approprié. Il n'en reste pas moins que cet itinéraire semble avoir largement polarisé l'implantation. La prise en compte des entités à datation hypothétique renforce d'ailleurs cette impression avec deux sites situés sur le tracé possible de la route (les Routons, le Ciaul).

Les sites de Saint-Jean, du Villars et du col des Fournés suggèrent en outre la fréquentation ancienne, peut-être dès l'Antiquité, d'un diverticule venant s'embrancher sur le réseau principal et permettant de rejoindre respectivement le col de Gratteloup, le col de Monigas et le col d'Andrion (commune d'Utelle). Un autre diverticule possible, traversant la Tinée au pont de Tournefort (fig. 13), daté très approximativement des IIe-IIIe s.[26], permettait peut-être de rejoindre la vallée du Var par Tournefort, Massoins et Villars-sur-Var.

La situation topographique des sites antiques avérés ou probables appelle également quelques remarques. En effet, dans quatre cas sur cinq, les vestiges récoltés localisent le site aux abords d'un collet abrité des vents du nord ou du nord-ouest par de hautes falaises et dominé sur le côté opposé par une butte plus ou moins élevée surplombant le fond de vallée. Seul le site du village paraît être en position perchée, mais l'impossibilité de localiser précisément son implantation ne permet aucune comparaison fiable. Toutefois, il est comme les trois autres implanté sur la ligne de partage des eaux entre deux vallons.

On peut également constater que chaque site est directement visible d'au moins un ou deux autres sites proches, ce qui suggère, en admettant une contemporanéité des occupations, l'existence d'un véritable "réseau visuel" entre les diverses entités. L'indigence de nos connaissances sur l'organisation spatiale de ces implantations limite grandement les tentatives d'interprétation, mais il est clair que de telles positions présentent de réels avantages tant sur le plan climatique (position d'abri par rapport aux vents froids, exposition sud/sud-ouest) que sur celui du contrôle du territoire (occupation des points de passage obligés, surveillance du fond de vallée, communications de proche en proche) ou de l'exploitation du terroir (implantation à mi-chemin entre les bas versants propices à la culture de l'olivier ou de la vigne[27] et les terres hautes plus appropriées à la culture du blé et au pacage du bétail).

Notons que des indices probants d'occupations protohistorique et antique sur un site de collet ont été récemment mis en évidence à Valdeblore-La Roche, entre Tinée et Vésubie (Salicis, Pellegrino, Rodet-Belarbi 2004 ; Salicis *et al.* 2006).

Le peu de données dont nous disposons ne permet guère de mener une approche en termes de modes d'occupation. Toutefois, la présence sur le site du Cornial d'un fragment de molette en grès et les fragments de meules récoltés sur plusieurs sites à datation hypothétique montrent sans surprise que l'on a sans doute affaire, dans plusieurs cas, à des établissements ruraux à vocation agropastorale, image encore renforcée par les restes fauniques provenant de la cave Chevalard. Il n'est cependant pas improbable qu'un certain nombre d'implantations ait joué un rôle de relais en relation avec le passage de la route, fonction qui fut d'ailleurs celle du village de La Tour tout au long de l'époque moderne et sans doute également au Moyen Âge.

Au vu de la répartition spatiale des sites, et en incluant dans la réflexion les entités à datation hypothétique, un réseau d'habitats dispersés semble assez probable. Il est ainsi remarquable de constater que tous les hameaux de la commune (à l'exception de celui de Ripert, au sud de Roussillon) figurent sur notre liste et l'on ne peut que déplorer la faiblesse des indicateurs chronologiques fournis par la plupart d'entre eux.

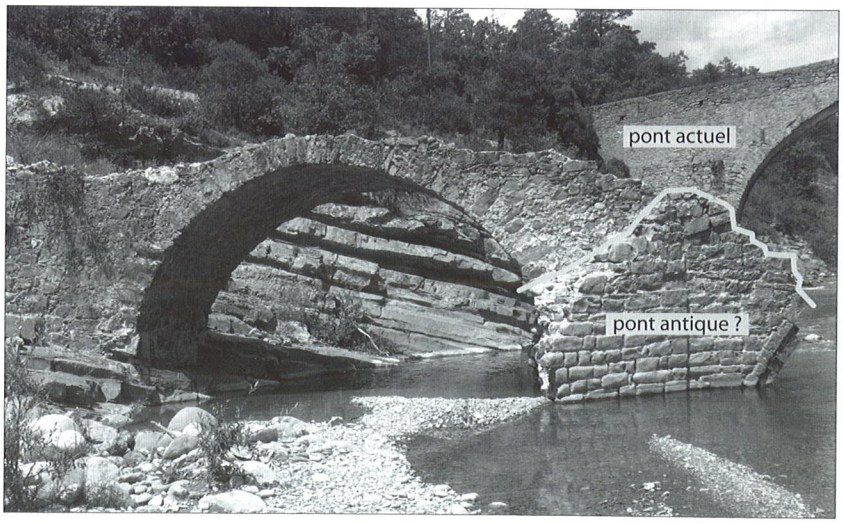

Fig. 13 – Les ponts de Tournefort sur la Tinée, vus du sud (cliché R. Mercurin).

26. Thévenon 1989, 15. Une analyse architecturale poussée pourrait sans doute permettre de clarifier la chronologie des différents ponts de Tournefort, le plus ancien semblant avoir au moins deux états.

27. Mais rien ne prouve pour l'instant l'existence de telles pratiques culturales sur le territoire de La Tour.

Enfin, notons que les quelques fossiles directeurs récoltés (céramiques sigillée sud-gauloise et claire A associées) renvoient de façon générale au Haut-Empire et que sur l'ensemble du territoire communal, aucun site ou vestige mobilier ne peut pour l'instant être rattaché à l'Antiquité tardive, pas plus d'ailleurs qu'à la période alto-médiévale.

4. Conclusion

Les travaux récents menés sur la commune de La Tour-sur-Tinée ont essentiellement permis la mise à jour de la carte des indices d'occupation d'époque romaine dans cette portion de la basse vallée de la Tinée. Le bilan proposé reste grandement limité par la conjonction de plusieurs facteurs : faiblesse de la recherche archéologique dans cette partie des Alpes-Maritimes (aucune véritable fouille) [28], rareté des marqueurs chronologiques, absence de structures clairement associables aux vestiges mobiliers. Ainsi, il est assez regrettable que, pour neuf entités sur treize, il soit impossible de trancher entre une occupation antique ou médiévale. Toutefois, au-delà de son intérêt en terme de documentation, la synthèse des données anciennes et des apports récents offre un certain nombre de renseignement susceptibles d'éclairer une future approche régionale ou microrégionale plus poussée.

La principale information réside dans la mise en évidence d'une occupation du site du village au cours du Haut-Empire romain, entre le second quart du IIe s. et le courant du IIIe s. si l'on se fie aux indices chronologiques livrés par la céramique. S'il est encore impossible de caractériser la nature de cette occupation ni même de la localiser avec précision au sein du village, la présence conjointe de céramique fine, de verre et de faune domestique consommée postule en faveur d'un habitat permanent.

L'étude de la faune semble révéler une activité pastorale fondée presqu'exclusivement sur les caprinés avec le bœuf et peut-être le porc comme appoint. Toutefois, le faible nombre de restes récoltés rend la manipulation des données quantitatives hasardeuse et invite bien sûr à la prudence.

Cette implantation d'époque romaine sur le site du village, bien qu'encore très floue, vient s'ajouter aux autres indices d'occupation connus. En s'en tenant aux seuls sites ayant livré des données chronologiques fiables, le constat de leur concentration le long du principal axe routier traditionnel s'impose. Le passage sur le territoire communal d'un itinéraire antique semble donc confirmer le postulat de E. Blanc. Ce tronçon, dont le parcours précis nous échappe (en particulier dans son tronçon oriental) mais vraisemblablement repris en grande partie par la route moderne d'Utelle à Clans (route de Nice), peut en effet être identifié à la route secondaire antique reliant *Cemenelum* (Cimiez) à *Rigomagus* (Faucon-de-Barcelonnette) par la vallée de la Tinée. S'il est vraisemblable qu'elle prenait, au moins dans les vallées alpines, l'allure d'un simple chemin muletier, on ne saurait sous-estimer l'importance de ces itinéraires secondaires ou tertiaires qui, comme l'a récemment souligné P. Gros (2008, 22) « permettent une pénétration capillaire et contribuent au désenclavement des agglomérations les plus modestes ». Dans le cas du territoire de La Tour-sur-Tinée, il n'est pas inopportun de rappeler qu'il occupe une position de premier ordre entre les vallées de la Vésubie et de la Tinée d'une part et entre cette dernière et la moyenne vallée du Var d'autre part.

L'absence, pour ce tronçon d'itinéraire, de marqueurs chronologiques postérieurs au IIIe s. pose la question de la pérennité de sa fréquentation et du devenir des implantations existantes durant l'Antiquité tardive. Les remaniements territoriaux et administratifs qui affectent les provinces alpines du Sud à la fin du IIIe s., avec l'élargissement de la province des Alpes-Maritimes et le transfert de sa capitale de Cimiez à Embrun, ont-ils eu pour conséquence un fléchissement dans la fréquentation de cet axe routier ?

Les limites évoquées plus haut n'autorisent guère une analyse spatiale plus développée. Si l'on peut constater une occupation privilégiée des petits cols et noter le rôle structurant de l'axe routier, la nature même des sites nous échappe, bien qu'une bonne partie d'entre eux doit vraisemblablement correspondre à des habitats ruraux.

Souhaitons que des travaux plus poussés, notamment la réalisation de sondages sur les sites les mieux renseignés, permettent dans un futur proche de fournir des données à plus haute résolution chronologique et à meilleur valeur explicative. L'extension de ce type d'approche aux autres communes de la basse vallée de la Tinée mais aussi de la Vésubie permettrait à terme d'offrir une meilleure connaissance des vallées septentrionales des Alpes-Maritimes durant l'Antiquité.

5. Les restes fauniques de la cave Chevalard (A. A.)

Sur les soixante et un restes osseux provenant de la cave Chevalard, trente-neuf (soit 63,9 %) ont pu être déterminés sur le plan de l'espèce ou sur le plan anatomique, les vingt-deux autres (36 %) étant des esquilles indéterminées (tabl. 2).

Sur l'ensemble des unités stratigraphiques, la triade domestique est la plus représentée, les restes de caprinés (*Capra hircus* et caprinés indéterminés) étant les plus nombreux (vingt-cinq restes, 40,9 % de l'ensemble des restes), suivis par ceux de bœuf (sept restes, 11,4 % des restes) et de porc (quatre restes, 6,5 % des restes) (tabl. 3).

28. Et de façon générale dans les secteurs de moyenne montagne, fait récemment souligné par M. Segard (2009, 33) à propos de l'habitat.

US	*Ovis/Capra*	*Capra hircus*	*Bos taurus*	*Sus domesticus*	Lagomorphe	Microfaune	*Aves*	Os dét.	Os indét.	*NR TT*
1001							1	1		*1*
1003	3					1		4		*4*
1006	6	6	4	3	1			20	15	*35*
1007	4	3	2					9	4	*13*
1012									1	*1*
HS	3		1	1				5	2	*7*
NRTT	*16*	*9*	*7*	*4*	*1*	*1*	*1*	*39*	*22*	*61*

Tabl. 2 – Nombre de restes par unité stratigraphique (US).

	Ovis/Capra		*Capra hircus*		*Bos taurus*		*Sus domesticus*	
US	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
1003	3	1						
1006	6	1	6	1	4	1	3	1
1007	4	1	3	2	2	1		
HS	3	1			1	1	1	1
Total	16	4	9	3	7	3	4	2

Tabl. 3 – Nombre de restes (NR) et nombre minimum d'individus (NMI) par unité stratigraphique (US).

L'avifaune est représentée par un reste de gallinacé (poule ou coq) et les lagomorphes par une seule petite esquille qui ne permet pas d'aller plus loin dans la détermination spécifique (lapin ou lièvre). Enfin, un reste de micromammifère semble être, d'après son état de conservation, intrusif dans le gisement.

Sur le plan chronologique, deux lots peuvent être distingués. Le premier et le plus important est issu à la fois de la couche antique située à la base de la stratigraphie (US 1007 et 1012) et d'un niveau supérieur (sans doute le sommet du précédent), vraisemblablement remanié à l'époque moderne (US 1006)[29].

Le second lot provient des niveaux contemporains et ne sera pas traité dans cette étude.

5.1. *Les caprinés*

L'identification des ovins et caprins a été réalisée à l'aide des critères anatomiques définis par les spécialistes[30], confirmés par comparaison avec les collections du Musée de Préhistoire régionale de Menton et le matériel archéologique provenant des fouilles du site médiéval de Sainte-Agnès (fouilles M. Lapasset et F. Blanc) (tabl. 4). Sur l'ensemble du matériel, seuls des caractères propres à l'espèce *Capra hircus* ont pu être identifiés, le reste (classé comme *Ovis/Capra*) ne conservant pas de caractères anatomiques utilisables pour procéder à l'identification d'espèce (tabl. 5).

L'estimation des âges d'abattage a été réalisée à l'aide des âges de soudure des épiphyses présentés par Barone (1999) et de poussée dentaire selon Schmid, Garraux (1972). L'ensemble des restes peut être attribué à des individus âgés entre 10 mois et 24 mois et aucun reste appartenant à des individus juvéniles n'a été trouvé (tabl. 6). L'attribution du sexe masculin à un coxal gauche (US 1006) a été mise en évidence à partir de l'étude biométrique (selon Driesch 1976 et Rivals 2002) ainsi que par l'observation des caractères morphologiques décrits par W. Prummel et H. J. Frisch (*in* Rivals 2002).

La consommation de la viande semble être l'explication première pour justifier la présence de ces restes sur le gisement. Cette hypothèse est confirmée par la

29. Ont été rajoutés à cet horizon les restes récoltés hors stratigraphie mais provenant de la couche inférieure décaissée juste avant l'opération.

30. Barone 1999 ; Callou 2005 ; Rivals 2002 ; Halstead, Collins, Isaakidou 2002.

Abréviations des éléments anatomiques : crâne (**Cr**), mandibule (**Md**), dent isolée supérieure (**DS**), dent isolée inférieure (**DI**), vertèbre (**V**), côte (**Co**), humérus (**Hm**), radius (**Rd**), coxal (**Cx**), sacrum (**Sa**), fémur (**Fe**), tibia (**Tb**), métatarse (**Mt**), première phalange ou phalange proximale (**Ph I**).

Ovis/Capra										
US	**Cr**	**DS**	**Co**	**Hm**	**Cx**	**Fe**	**Tb**	**Mt**	**Ph I**	**Total**
1006	1	1	1		1	1		1		6
1007		1		1		1	1			4
HS						2			1	3
Total	1	2	1	1	1	4	1	1	1	13

Tabl. 4 – Répartition des éléments anatomiques de *Ovis/Capra* par unité stratigraphique (US).

Capra hircus						
US	**Md**	**DS**	**DI**	**Rd**	**Cx**	**Total**
1006			3	2	1	6
1007	1	1	1			3
Total	1	1	4	2	1	9

Tabl. 5 – Répartition des éléments anatomiques de chèvre (*Capra hircus*) par unité stratigraphique (US).

Capra hircus			
US	**+8/10 mois**	**+12 mois**	**+24 mois**
1006	3	2	
1007			2

Tabl. 6 – Estimation des âges d'abattage des ovicaprinés et des chèvres par unité stratigraphique (US).

présence sur certains ossements de traces de découpe effectuée à l'aide d'un instrument métallique (hache ou hachette) afin de récupérer les morceaux de viande.

- Un fragment de crâne (US 1006) présente la trace d'une coupure nette sur le condyle occipital droit et le tubercule nuchal. Coupe sagittale typique, cette trace indique l'intention de découper le crâne en deux parties (dans le sens longitudinal) afin de récupérer la cervelle.
- Un fragment de radius droit (US 1006) présente une trace de coupure nette sur la portion proximale de la diaphyse en vue palmaire, réalisée dans le but de séparer l'épaule (élément de boucherie souvent employé pour la réalisation des ragoûts) du reste du membre antérieur (radius, carpes, métacarpes et phalanges antérieures) qui présente peu d'intérêt alimentaire. Le diamètre transverse maximum de l'épiphyse proximale donne comme résultat 29,4 mm, comparables aux 30 mm du site du Village de la Bergerie du Montet, à Gourdon, dans des niveaux attribués à la fin du Ier s. apr. J-C. (Rodet-Belarbi, Desse-Berset 2007). Un autre fragment de radius (US 1006), de latéralité gauche, non mesurable, conserve également la portion proximale de la diaphyse mais l'os est cassé longitudinalement.
- Enfin, un fragment de coxal gauche (US 1006) présente une découpe nette au niveau de l'acétabule destinée à séparer le gigot en deux parties, la selle de gigot et le gigot raccourci. Cette découpe a été réalisée en deux temps, un premier coup qui a produit une trace à profil triangulaire sur les surfaces d'insertion du muscle droit de la cuisse et une coupe nette de l'os sur le col de l'ilium.

5.2. Bos taurus

Le bœuf est représenté par seulement sept restes : deux phalanges intermédiaires, un fragment de côte, un pisiforme, un fragment de molaire et deux fragments de diaphyse d'os long.

- Le seul reste dentaire (US 1006) est une troisième molaire inférieure qui conserve la moitié postérieure du deuxième lobe et le troisième lobe. Ce dernier ayant la surface occlusale non usée, il est possible d'attribuer à cet individu un âge d'abattage de plus de 2 ans (Schmid, Garraux 1972).
- La phalange intermédiaire (US 1006) présente des traces de rongement réalisées probablement par un carnivore (de la taille d'un chien, selon les traces de cupules) avant d'avoir été enfouie dans le sol. La mesure du diamètre transverse minimum de la diaphyse (20,6 mm) permet d'attribuer une taille relativement petite à cet individu. Quant à l'autre phalange intermédiaire (US 1006), elle présente, en vue palmaire, la trace d'une découpe nette dans le sens longitudinal. L'attribution de l'âge d'abattage, pour les deux exemplaires, est de plus de 18 mois selon le degré de soudure des épiphyses (Barone 1999).
- Le fragment de diaphyse d'os long (probablement un humérus) de l'US 1007 présente des traces d'une fracture sur os frais et des stries assez nombreuses qui pourraient être le résultat d'un piétinement de l'os avant son enfouissement.

5.3. Sus domesticus

Sur les restes de porc, très peu nombreux, seul un exemplaire présente des traces de découpe. Il s'agit de l'épiphyse proximale du radius gauche (HS),

appartenant à un individu abattu à un âge supérieur à 1 an (selon Barone 1999). Les stries de découpe, fines et de petite taille sur la tubérosité du radius, ont pu être réalisées à l'aide d'un couteau ou d'un petit outil métallique, peut-être dans le but d'affiner la découpe de la carcasse au niveau de l'articulation et de l'attache du muscle biceps brachial. Ce morceau appelé communément le jambonneau (consommé en potée ou utilisé pour la salaison) concerne la portion proximale du radius et l'ulna.

La présence d'un individu mâle est également confirmée par le reste d'une canine inférieure (US 1006) dont la fracturation a pu être comparée avec un exemplaire du site de Sainte-Agnès.

5.4. Conclusion

L'ensemble du matériel osseux provenant de la cave Chevalard atteste donc la présence nettement majoritaire des espèces domestiques, presqu'exclusivement représentées par la triade caprinés-bœuf-porc, au sein de laquelle dominent les caprinés.

Cette répartition est tout à fait semblable à celle observée sur les sites antiques de la Bergerie du Montet (Gourdon), des Encourdoules (Vallauris), du Moulin de Cassole (Cagnes-sur-Mer) et de Saint-Andrieu (Villeneuve-Loubet) dans des contextes allant du Ier au IIIe s. apr. J.-C. (Rodet-Belarbi, Desse-Berset 2007).

L'absence d'individus de jeune âge montre un choix d'abattage centré sur la récupération de la viande dans un but alimentaire, celle-ci étant généralement réalisée sur des individus ayant atteint leur taille adulte. La présence de traces de découpe est attestée mais la faiblesse numérique de l'échantillon ne permet pas d'évoquer une standardisation dans le traitement des carcasses. Il n'a pas été jugé utile, pour la même raison, de procéder à l'estimation du poids de viande ou de la taille des animaux présents sur le site. L'aspect des ossements montre qu'ils ont subi un réchauffement soutenu. Aucune trace d'exposition directe au feu n'a en revanche été observée. Sur l'ensemble des unités stratigraphiques, les caprinés sont toujours dominants et leur traitement à but alimentaire est confirmé.

Le bœuf, absent des niveaux récents, est bien représenté dans les niveaux plus anciens et le porc est uniquement présent dans la couche antique remaniée à l'époque moderne (US 1006), qui est d'autre part l'unité la plus riche en variété d'espèces représentées comme en nombre de restes.

Il est à noter que le degré de fossilisation de la majorité des ossements confirme leur attribution chronologique à une même période. Enfin, la présence indirecte d'un carnivore de la taille d'un chien ou d'un loup est attestée à partir de l'observation des traces de rongement et de morsures sur une phalange intermédiaire de bœuf.

Références bibliographiques

Arnaud 2004 : ARNAUD (P.) – Voies, routes et sentiers dans les Alpes méridionales françaises à l'époque impériale. *In* : POZZAR (Monica) éd. – *Insediamenti e territorio : viabilità in Liguria tra I e VII secolo d. C.* : atti del convegno, Bordighera, 30 nov.-1er déc. 2000. Bordighera : Institut international d'études ligures, 2004, 419-443 (Atti dei Convegni ; VII).

Arnaud 2005 : ARNAUD (P.) – L'inscription dédicatoire du Trophée des Alpes et la liste des « peuples vaincus » (*gentes devictae*). *Nice historique*, 108, 2, 2005, 95-109.

Baréty 1910 : BARÉTY (A.) – Les voies romaines depuis Vintimille, ou soit la Roya, jusqu'au Var et leurs bornes milliaires. *Nice historique*, 1910, 7-13, 26-29, 46-52, 65-71, 82-86.

Barone 1999 : BARONE (R.) – *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. 1 : *Ostéologie*. Paris : Vigot, 1999. 761 p.

Barruol 1999 : BARRUOL (G.) – *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule : étude de géographie historique*. Paris : De Boccard, 1999 [réimpr.de l'éd. de 1969 avec complément bibliographique]. 410 p. (*Revue archéologique de Narbonnaise*. Supplément ; 1).

Barruol 2004 : BARRUOL (G.) – Rome, les Alpes et la Gaule transalpine de la République à l'Empire. *In* : JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) dir. – *Atlas culturel des Alpes occidentales : de la Préhistoire à la fin du Moyen Âge*. Paris : Picard, 2004, 116-117.

Blanc 1879 : BLANC (E.) – Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes (2e partie). *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*. VI, 1879, 49-356.

Bodard 1974-1975 : BODARD (P.) – Soixante-quinze sites inédits du département des Alpes-Maritimes. Contribution à la connaissance des populations de l'ancien Comté de Nice dans l'Antiquité romaine et le haut Moyen Âge. *MIPAAM*, XVIII, 1974-1975, 83-114.

Bodard, Nicolaï 1983 : BODARD (P.), NICOLAÏ (A.) – Nouveaux sites antiques. Contribution à la connaissance du haut pays niçois. *MIPAAM*, XXV, 1983, 61-64.

Bodard, Nicolaï 1984 : BODARD (P.), NICOLAÏ (A.) – Nouveaux sites antiques. Contribution à la connaissance du haut pays niçois (suite) – Période romaine et haut Moyen Âge. *MIPAAM*, XXV, 1984, 53-57.

Bodard, Nicolaï 1990 : BODARD (P.), NICOLAÏ (A.) – Nouveaux sites d'époque romaine dans les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence. *MIPAAM*, XXXII, 1990, 113-115.

Bosio 1902 : BOSIO (U.) – *La Province des Alpes Maritimes. Anciens comtés de Nice, de Vintimille et de Tende, baronnie*

de Beuil et principauté de Monaco. Nice : Imprimerie des Alpes-Maritimes, 1902. 318 p.

Brétaudeau 1996 : BRÉTAUDEAU (G.) – *Les enceintes des Alpes-Maritimes.* Nice : IPAAM, 1996.589 p. (Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes maritimes ; 2).

Caïs de Pierlas 1888 : CAIS DE PIERLAS (E.) – *Cartulaire de l'ancienne Cathédrale de Nice.* Turin : Paravia,1888. 173 p.

Callou 2005 : CALLOU (C.) – Entre Suisse et Soudan. Constitution d'un référentiel de caractères ostéoscopiques chez le mouton *Ovis aries Linnaeus*, 1758. *Revue de paléobiologie*, 2005, 303-314 (vol. spéc. ; 10).

Capatti 1955 : CAPATTI (L.) – « *Castra dirupta* » et points de recherches (Comté de Nice). *MIPAAM*, III, 1954-1955, 121-146.

Casalis 1841 : CASALIS (G.) – *Dizionario geografico storico-statistico-commerciale degli stati di S.M. il Re di Sardegna.* Vol. IX. Turin : Maspero, 1841. 798 p.

Chapelot 2004 : CHAPELOT (O.) – La terre cuite architecturale dans le bâtiment médiéval. *In* : BESSAC (J.-Cl.), CHAPELOT (O.), DE FILIPPO (R.), FERDIÈRE (A.), PRIGENT (D.), SAPIN (Chr.), JOURNOT (Fl.) – *La construction : les matériaux durs : pierre et terre cuite.* Paris : Errance, 2004, 149-167 (Archéologiques).

***CIL* V** : MOMMSEN (T.) éd. – *Inscriptiones Galliae Cisalpinae Latinae.* 1877 (*Corpus Inscriptionum Latinarum* ; V)

Compan 1980 : COMPAN (M.) – *Sites romains des Alpes-Maritimes. Mise à jour de la Forma Orbis Romani. S. l. : s. n.*, 1980. 2 vol. (364 p. dactyl.) (thèse de IIIe cycle, Aix-en-Provence, Université de Provence).

Compan 2004 : COMPAN (A.) – *Les noms de personne dans le Comté de Nice XIIIe, XIVe et XVe siècles. Étude d'anthroponymie provençale.* Nice : Serre, 2004. 467 p.

Driesch 1976 : DRIESCH (A. von den) – *A guide to the measurement of animal bones from archeological sites.* Cambridge (MA) : Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, 1976. 136 p. (Peabody Museum bulletin ; 1).

Durandi 1774 : DURANDI (J.) – *Il Piemonte cispadano antico.* Parte prima : *Notizia dell'antico Monte Transpadano ossia La Marca di Torino.* Torino : G.B Fontana, 1774. 826 p.

Faraut 1932 : FARAUT (E.) – La Tour-sur-Tinée (suite). *Annales du Comté de Nice*, 1, 6, 1932, 370-373.

Gros 2008 : GROS (P.) – *La Gaule Narbonnaise : de la conquête romaine au IIIe siècle apr. J.-C.* Paris : Picard, 2008. 166 p.

Halstead, Collins, Isaakidou 2002 : HALSTEAD (P.), COLLINS (P.), ISAAKIDOU (V.) – Sorting the sheeps from goats : morphological distinctions between the mandibles and mandibular teeth of adult *Ovis* and *Capra*. *Journal of archaeological science*, 29, 2002, 545-553.

Lamboglia 1943 : LAMBOGLIA (N.) – Questioni di topografia. *Revue des études ligures*, 9, 1943, 135-146.

Nicolaï *et al.* 1986 : NICOLAÏ (A.), CHAVANE (V.), BOUQUET (C.), RAYBAUT (P.), BODARD (P.) – La recherche archéologique sur le terrain. Comptes rendus de quelques prospections en surface opérées au cours de l'année 1985-1986. *MIPAAM*, XXVIII, 1986, 91-96.

Py 1993 : PY (M.) dir. – *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan).* Lattes : ARALO, 1993, 624 p. (Lattara ; 6).

Rivals 2002 : RIVALS (F.) – *Les petits bovidés dans le bassin méditerranéen et le Caucase. Étude paléontologique, biostratigraphique, archéozoologique et paléoécologique. S. l. : s. n.*, 2002. 418 p. (thèse de doctorat de l'université de Perpignan).

Rodet-Belarbi, Desse-Berset 2007 : RODET-BELARBI (I.), DESSE-BERSET (N.) – Étude de la faune du village de « la bergerie du Montet » à Gourdon (06). *MIPAAM*, XLIV, 2007, 141-156.

Roux 1862 : ROUX (J.) – *Statistique des Alpes-Maritimes. Chorographie, sites, monuments et biographie.* Paris : Res Universis, 1992 [Reprod. de l'éd. de 1862]. 443 p. (Monographies des villes et villages de France ; 907).

Salicis, Pellegrino, Rodet-Belarbi 2004 : SALICIS (Cl.), PELLEGRINO (E.), RODET-BELARBI (I.) – Le site protohistorique du Collet à Valdeblore-La Roche (06). *MIPAAM*, XLVI, 2004, 55-65.

Salicis *et al.* 2006 : SALICIS (Cl.), PELLEGRINO (E.), RODET-BELARBI (I.), BOUBY (L.) – Une occupation antique au quartier du Collet à Valdeblore-La Roche (06). *MIPAAM*, XLVIII, 2006, p. 171-181.

Schmid, Garraux 1972 : SCHMID (E.), GARRAUX (O.) – *Atlas of animals bones for prehistorians, archaeologist and quaternary geologist.* Amsterdam, Londres, New York : Elsevier publishing Company, 1972. 159 p.

Segard 2009 : SEGARD (M.) – *Les Alpes occidentales romaines. Développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines).* Paris : Errance, CCJ, 2009. 287 p. (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine ; 1).

Thévenon 1989 : THÉVENON (L.) – Traverser le Var à pied sec... une histoire des ponts. *Lou Sourgentin*, 87, 1989, 14-17.